Circulaire au Clerge et au Peuple

POUR DEMANDER DU BEAU TEMPS.

MONTREAL, LE 8 MAI 1867.

MONSIEUR,

Vous direz désormais, jusqu'à nouvel ordre, après celle déjà prescrite pour le Pape, la Collecte *Ad Postulandam serenitatem* (17) ; et vous inviterez les fidèles, confiés à vos soins, à s'unir à leurs Pasteurs, pour supplier le Seigneur de n'écouter que sa miséricorde et de nous montrer la sérénité de son visage radieux, pour dissiper les épais brouillards qui nous enveloppent, et arrêter les pluies qui inondent nos campagnes et les menacent de la stérilité dont elles furent frappées l'an dernier.

Pour obtenir que Dieu nous prévienne de son infinie miséricorde, nous devons nous humilier nous-mêmes et inviter les fidèles à faire de dignes fruits de pénitence, à recevoir avec plus de ferveur les sacrements, à renoncer aux ivrogneries, aux impuretés, aux excès du luxe, à la fréquentation dangereuse des auberges, aux jurements, aux blasphêmes, enfin à toutes les œuvres de la chair, et à se mettre sous la protection de l'Immaculée Vierge Marie, de St. Michel Archange et de tous les Saints Anges, des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints.

Afin d'être exaucés, nous devons prendre la ferme résolution de faire un meilleur usage des biens de ce monde, et pour cela de les ménager, pour donner aux pauvres la part qui leur est dûe et dont Dieu nous fait les dépositaires, parce qu'il veut que nous soyons les trésoriers de ses membres souffrants.

Veuillez donner lecture de la Présente aux Prêtres qui se trouveraient dans votre Paroisse, car elle n'est adressée qu'à MM. les Curés, quoiqu'elle regarde tous les Prêtres.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et tout dévoué serviteur,

+ IG. EV. DE MONTREAL.